



RAPPORT ANNUEL

2022

ECPAT LUXEMBOURG

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON ALTESSE ROYALE LA GRANDE DUCHESSE

Ensemble, protégeons les enfants contre l'exploitation sexuelle

ECPAT Luxembourg

ECPAT Luxembourg est une organisation non gouvernementale à but non lucratif créée en 1995. Nous faisons partie du réseau mondial ECPAT, l'autorité internationalement reconnue en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Actuellement opérationnel en Asie et en Afrique de l'Ouest, nous travaillons à mettre fin aux différentes formes d'exploitation sexuelle des enfants par la prostitution, la traite, le mariage précoce et forcé, l'exploitation dans le contexte du voyage et du tourisme et en ligne. Nous nous concentrons principalement sur les enfants et les jeunes, mais nous travaillons aussi directement avec leurs familles et leurs communautés.

Notre stratégie pour mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants consiste à promouvoir des changements systémiques et sociaux essentiels. À cette fin, nous privilégions le travail en coordination avec les familles, les communautés, les gouvernements et les autres parties prenantes aux niveaux local, national et régional. Nous les tenons informés et renforçons leurs capacités à créer des systèmes de protection des enfants solides et fiables. Partout où nous travaillons, nos interventions sont renforcées par une recherche continue et un développement des connaissances sur l'exploitation sexuelle des enfants, condition préalable à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et de politiques de programme fondées sur des données probantes.

Au Grand-Duché de Luxembourg, nous nous efforçons de sensibiliser le grand public et de faire pression pour promouvoir le droit des enfants à être protégés contre l'exploitation sexuelle.





Un peu d'histoire

ECPAT Luxembourg est membre du réseau ECPAT: «End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of children for sexual purposes» (*Mettre fin à la prostitution des enfants, à la pornographie impliquant des enfants et à la traite des enfants à des fins sexuelles*). Pourtant, notre association luxembourgeoise est totalement indépendante dans le choix de ses projets, de ses partenaires ainsi que des pays et régions où elle travaille. Nous nous faisons fort de communiquer sur ce point mais il est important de préciser et expliquer exactement ce que cela veut dire.

Le réseau ECPAT est né dans les années 1990 d'une campagne qui visait à lutter contre (ce qu'on appelait alors) le tourisme sexuel en Asie et spécifiquement en Thaïlande (ECPAT signifiait alors «End Child Prostitution in Asian Tourism»). Avec l'UNICEF, la campagne ECPAT organise en 1996 le premier Congrès Mondial contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants à des Fins Commerciales. À partir de là, le mouvement va se structurer en réseau et ses membres se constituer dans différents pays du monde. C'est dans le processus de préparation du Congrès Mondial qu'ECPAT Luxembourg sera créé en 1995, sur proposition de son Altesse Royale La Grande-Duchesse qui participera au Congrès. Aujourd'hui, le réseau ECPAT compte 105 membres dans plus de 100 pays. Il est coordonné par un secrétariat général, ECPAT International, basé à Bangkok.

Notre Mission

ECPAT Luxembourg œuvre pour protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle et pour informer l'opinion publique en la matière.



Liens vers les réseaux sociaux

facebook.com/ecpatlux/
linkedin.com/company/ecpat-luxembourg
instagram.com/ecpatLuxembourg
youtube.fr/ECPATLuxembourg

Mots du conseil d'administration

Le bien-être des enfants et, en particulier, leur protection contre l'exploitation sexuelle, demeure la priorité du travail d'ECPAT Luxembourg depuis sa création en 1995.

Chaque année apporte de nouveaux défis, mais aussi de nouvelles idées pour y faire face et en tirer des enseignements. Les enfants continuent d'être exploités sexuellement dans le monde entier. Avec les progrès technologiques et le développement croissant de l'internet dans les villages les plus reculés, cette exploitation prend de nouvelles dimensions et les difficultés s'aggravent pour y faire face.

En tant qu'organisation, nous continuons à nous tenir au courant de ces évolutions afin de pouvoir aider plus efficacement les enfants et leurs familles. Nous ne pouvons pas accomplir ce vaste travail seuls, c'est pourquoi nous faisons équipe avec d'autres organisations, les gouvernements, les communautés ainsi qu'avec les familles elles-mêmes pour renforcer collectivement l'impact de notre travail de protection des enfants.

2022 a été une année d'intenses collaborations avec tous les acteurs, de l'échelle communautaire à l'échelle nationale, chargés de protéger les enfants les plus vulnérables contre les dangers toujours présents et en constante évolution de l'exploitation sexuelle.

Les enfants eux-mêmes ont été au premier plan de ces collaborations. Nous saluons les clubs d'enfants et des groupes de garçons dans le Centre-Ouest du Népal qui sensibilisent des villages à se mobiliser contre le mariage forcé des enfants. Les enfants-communicateurs sur les droits de l'enfant dans le cadre d'un projet de lutte contre la traite des enfants à des fins sexuelles au Népal revendiquent les droits de tous les enfants d'être protégés contre la traite. En Afrique de l'Ouest, des éducateurs pairs qui enseignent à d'autres enfants comment se protéger contre l'exploitation sexuelle; ou encore, la jeune ambassadrice, porte-parole des enfants au Cabo Verde – tous ces enfants courageux donnent encore plus de sens à nos projets.

Les pages suivantes vous donnent, à vous chers lecteurs, un aperçu du travail que nous avons accompli en 2022. Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à nous écrire, à nous appeler ou même à passer à notre bureau où nous serons heureux de partager des informations plus amples avec vous.

C'est le soutien de lecteurs intéressés comme vous qui rend possible notre travail de protection des enfants contre l'exploitation sexuelle.

Chers lecteurs, merci.

Nous dédions ce rapport annuel à la mémoire de notre cher Jean-Marie Joly, fondateur et Secrétaire-Général d'ECPAT Luxembourg qui nous a quittés subitement en mars 2023. Jean-Marie, tu nous manques et nous poursuivons ton travail.

Sommaire

P.6 | Notre travail

P.8 | ECPAT Luxembourg en 2022 c'est ...



P.10

Nos projets
au Luxembourg



P.14

Nos projets
en Asie



P.27

Nos projets
en Afrique

P.32 | Bilan financier

P.34 | Nos partenaires

Notre travail

Nous travaillons dans le but de protéger les enfants contre les formes d'exploitation sexuelle suivantes :

LA TRAITE DES ENFANTS À DES FINS SEXUELLES

La traite d'enfants à des fins sexuelles désigne « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil » d'enfants aux fins d'exploitation sexuelle (Définition établie par le Protocole additionnel à la convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, 2000.)

LE MARIAGE PRÉCOCE ET FORCÉ

Le mariage précoce et forcé d'enfants désigne « un mariage incluant un enfant ou un adolescent fille ou garçon âgés de moins de 18 ans » (Définition établie par UNICEF).

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS LE CADRE DES VOYAGES ET DU TOURISME

L'exploitation sexuelle des enfants dans le cadre des voyages et du tourisme (qu'on appelait auparavant « le tourisme sexuel impliquant les enfants ») est l'exploitation sexuelle des enfants par « une personne voyageant en dehors de sa province géographique ou de son pays ». (Définition établie par ECPAT International)

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS DANS LA PROSTITUTION

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins de prostitution désigne le fait, pour un enfant, d'être contraint à se livrer à des activités sexuelles en échange de quelque chose ayant de la valeur (argent, objet, nourriture, faveur, hébergement, etc). Ce n'est pas nécessairement l'enfant qui reçoit cette contrepartie, il s'agit même le plus souvent d'un tiers. En outre, il n'est pas nécessaire que l'objet de l'échange soit effectivement donné, une simple promesse suffit, même si elle n'est jamais réalisée. (Définition établie par les Luxembourg Guidelines)

LE MATERIEL D'ABUS SEXUEL D'ENFANTS

Le matériel et les représentations d'abus sexuels sur enfants (qu'on appelait auparavant « la pornographie impliquant des enfants (ou pédopornographie) ») désigne « toute représentation, par quelque moyen que ce soit d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles ». (Définition dans *le Protocole facultatif à la Convention Internationale des droits de l'enfant, 2000*)

Pour protéger les enfants et prévenir qu'ils deviennent de nouveau victimes, nous :

1

Prenons en charge des victimes et leurs familles pour leur réhabilitation et leur réintégration ;

2

Apportons un soutien économique aux victimes et aux familles pour renforcer leur situation financière, une des causes principales de l'exploitation sexuelle des enfants ;

3

Sensibilisons des familles, écoles, communautés, professionnels, autorités publiques, et le grand public ;

4

Renforçons les capacités des professionnels et des autorités publiques responsables de la protection de l'enfance ;

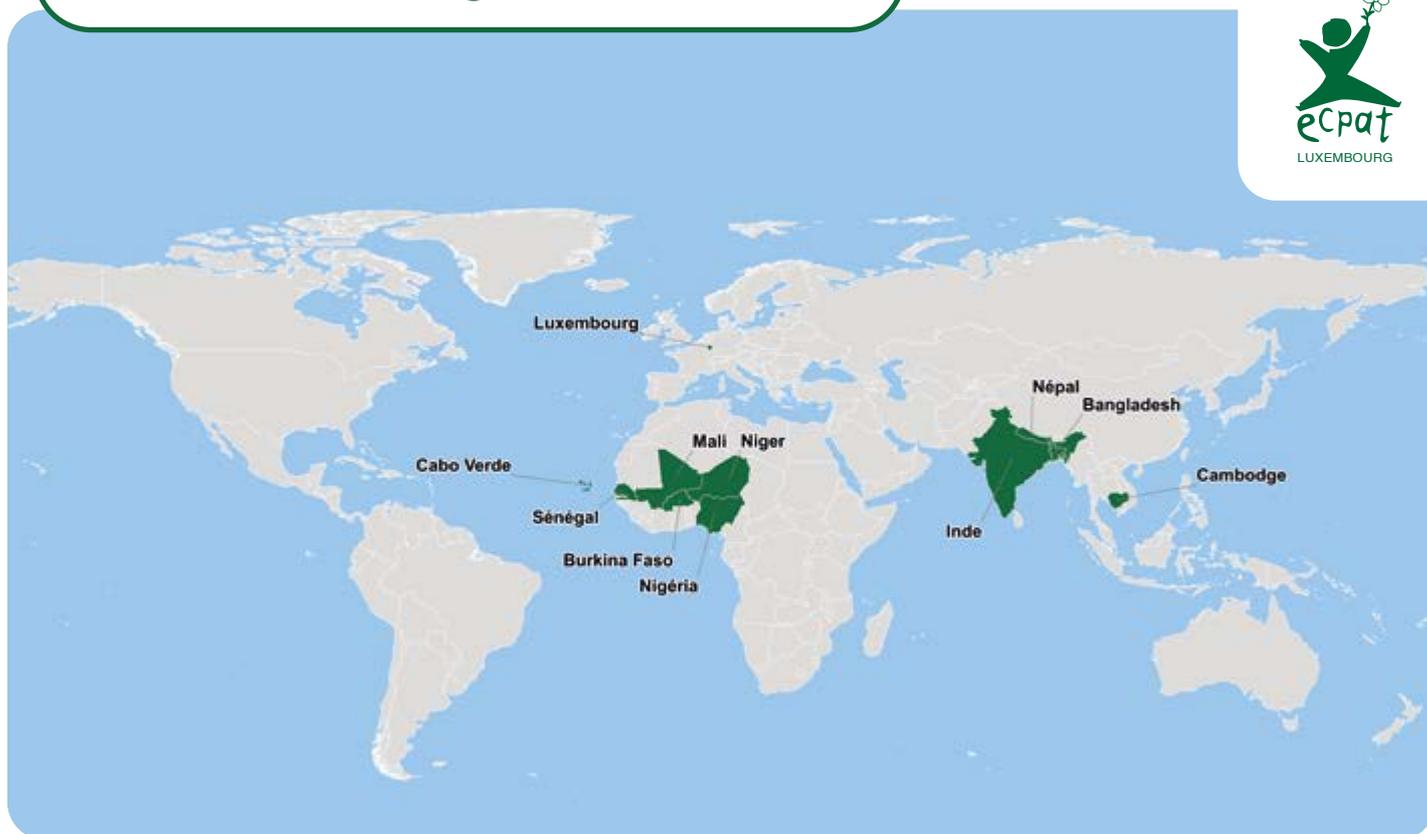
6

Menons des recherches pour générer des connaissances sur l'exploitation sexuelle afin de mieux cibler nos interventions.

5

Faisons du plaidoyer afin de faire avancer les législations qui protègent les droits de l'enfant contre l'exploitation sexuelle, ET, l'application stricte de ces législations ;

ECPAT Luxembourg en 2022 c'est ...



10

projets
dans 11 pays.

727

enfants scolarisés.

3292

enfants pris en charge.

501

enfants et adolescents
bénéficiaires de formation
professionnelle.

206

enfants et adolescents
soutenus pour
trouver un emploi.

173

enfants réintégrés
en famille.

12

Collaborateurs dont 4
au siège au Luxembourg
et 8 au bureau d'ECPAT
Luxembourg au Népal.

1

Convention avec le Département
d'État des États-Unis pour
renforcer le fonctionnement des
structures d'accueil des enfants
et des pensionnats au Népal.

2

Accord Cadres avec le Ministère
des Affaires étrangères et
européennes du Luxembourg :

Accord-cadre de sensibilisation
au Luxembourg.

Accord-cadre de coopération pour
10 pays en Afrique de l'Ouest et en Asie.

122

enfants et adolescents
bénéficiaires du soutien
financier pour une
activité économique.

40 500

enfants vulnérables
sensibilisés aux dangers
d'exploitation sexuels.

1

Convention avec le Ministère
de l'Éducation Nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse.

58

Donateurs individuels
sensibles à notre
thématique et à notre
travail de protection.

L'objectif du projet

Notre travail au Luxembourg consiste à sensibiliser le grand public sur notre mission et sur le travail que nous menons dans les pays du Sud pour protéger les enfants.

Pour ce faire, nous collaborons avec d'autres acteurs de la protection de l'enfance, y compris les acteurs gouvernementaux ; nous intervenons dans les lycées avec des ateliers thématiques étudiés pour informer les élèves ; et nous organisons des événements axés sur la sensibilisation du grand public.

Ce que nous avons fait en 2022

Le **Festival Népal** qui a eu lieu en octobre 2022 avait pour objet de sensibiliser le grand public aux enjeux de développement dans le pays. Le festival a été organisé en consortium avec d'autres organisations luxembourgeoises qui interviennent au Népal. Le programme a inclut, entre autres, une présentation sur les droits des filles népalaises, un atelier cuisine, et la projection d'un film (*I am Belmaya*) sur l'histoire d'une jeune fille de basse caste et son parcours de devenir une photographe.



Nous étions à l'origine de la **campagne** appelée « *Don't Look Away* », qui avait pour mission de sensibiliser le grand public sur le signalement de situations de violence ou d'exploitation sexuelle en voyage. Cette campagne s'est déroulée au mois de juillet 2022.



36 élèves ont été sensibilisés grâce aux ateliers menés dans différentes structures, telles que les écoles ou les maisons de jeunes. La problématique du volontourisme a été un élément important de ces ateliers, puisque la cible prioritaire de cette problématique sont les jeunes volontaires prêts à payer pour de tels programmes qui ont parfois des conséquences dramatiques sur les enfants et peut impacter très négativement leur environnement social et familial. Plusieurs ateliers ont été organisés autour de la bande-dessiné « envoie-moi une photo » pour sensibiliser les jeunes élèves aux risques d'exploitation sexuelle en ligne.



ECPAT Luxembourg est le Représentant au Luxembourg du « Code » (abréviation de « Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans les voyages et le tourisme »), une initiative multipartite dont la mission est de sensibiliser l'industrie du tourisme, de lui fournir des outils et de l'aider à prévenir l'exploitation sexuelle des enfants. Le Groupe Accor de Luxembourg, membre du Code, et ECPAT Luxembourg travaillent ensemble pour former les employés Accor aux enjeux liés à l'exploitation sexuelle dans le milieu touristique.

Plaidoyer : Nous avons mis en œuvre un suivi de la mobilisation de l'État luxembourgeois en matière de droits de l'enfant. Cela s'est concrétisé par des réunions et un partenariat important avec l'Office de l'Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher, (OKAJU). De plus, des échanges ont eu lieu, dans le cadre de la venue au Luxembourg de membres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme afin de mettre en exergue les problématiques inhérentes au Luxembourg dans le domaine de la traite des êtres humains.

ECPAT Luxembourg a également collaboré avec UNICEF au Luxembourg pour le 4e cycle de l'examen périodique universel du Luxembourg au Conseil des droits de l'Homme et a contribué à l'information relatif aux matériels d'abus sexuel d'enfant.

Avec le réseau ECPAT en Europe, nous participons aux veilles juridiques concernant les législations, les politiques et les pratiques des États membres ainsi que à la recherche, la rédaction et/ou l'examen de documents liés au cadre normatif international dans le domaine d'exploitation sexuelle des enfants.

Résultats de nos actions

36 élèves sensibilisés.

Plus de 80% des élèves ont indiqué sur l'évaluation d'avoir compris la thématique traitée ensemble.

1 document de veille juridique en matière de droits de l'enfant.

1 réunion avec d'autres acteurs de la protection de l'enfance au Luxembourg et avec le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les droits de l'Homme.



L'objectif du projet

ECPAT Luxembourg s'engage dans la promotion des Droits de l'enfant à travers une convention avec le Service Droits de l'enfant du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE).

Ce que nous avons fait en 2022

En étroite collaboration avec le MENJE, nous avons réalisé un **guide** pour parler correctement des violences sexuelles faites aux enfants. Destiné principalement aux professionnels qui travaillent avec les enfants ou les médias, ce guide entend offrir un support en mettant en évidence divers termes et concepts utilisés de façon récurrente dans les discussions sur les violences sexuelles contre les enfants, mais dont la signification peut ne pas être tout à fait claire, ou qui peuvent être compris ou employés de différentes façons.

Publié en luxembourgeois et en français, ce guide vise aussi à introduire et répandre une série de nouveaux termes qui décrivent mieux différentes formes de violences sexuelles contre les enfants que ceux utilisés jusqu'à présent. Un recours renforcé à ces termes dans le quotidien professionnel ou dans la discussion publique permet d'appréhender de façon plus consciente le sujet des violences sexuelles contre les enfants.

La journée des droits de l'enfant a pu être organisée au Parc Merveilleux à Bettembourg après une pause pendant les années Covid. ECPAT Luxembourg a été présent avec d'autres acteurs pour sensibiliser les enfants mais aussi leurs familles en proposant des activités ludiques autour de la thématique de la journée et qui soient adaptées à l'âge de notre public cible.



Le **Spectacle de magie** destiné à des jeunes enfants entre 4 et 9 ans continue à être un moyen efficace pour sensibiliser les enfants sur leurs droits, en se focalisant sur la prévention des violences sexuelles. Les enfants présents ont appris de manière ludique et interactive que leur corps leur appartient et qu'ils ont le droit de dire « Non » aux gestes et aux touches qu'ils n'aiment pas. Le spectacle est organisé autour de la date de 18 novembre, la journée européenne contre l'exploitation et l'abus sexuels des enfants.

La protection des enfants contre toutes les formes de violences, y compris les violences sexuelles, est un des trois (3) principes fondamentaux de la Convention Internationale relative aux Droits de l'enfant. C'est l'article 34 qui engage les Etats parties à prendre les mesures nécessaires pour « protéger les enfants contre toutes les formes d'exploitation sexuelle et de violence sexuelle. »

Résultats de nos actions

Environ 50 enfants et leurs familles ont été sensibilisés par le spectacle de magie.

3000 exemplaires du guide seront distribués aux professionnels par le MENJE.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Droits de l'enfant
Kinderrechte

Recht mit seinen Eltern zu leben
Droit de vivre avec ses parents

Mutti möchte, dass ich bei ihr wohne. Vati möchte, dass ich bei ihm wohne. Aber ich möchte doch beide regelmäßig sehen. Das ist doch mein Recht, oder?

Maman voudrait que j'habite chez elle. Papa voudrait que j'habite chez lui. Moi, je voudrais les voir tous les deux régulièrement. C'est mon droit, non ?

Droits de l'enfant
Kinderrechte

Kinderrechte

Jeder Mensch, ob jung oder alt, groß oder klein, hat Grundrechte, wie zum Beispiel das Recht auf Leben, das Recht auf einen Anwalt und einen fairen Prozess. Diese Rechte stehen jedem Menschen zu. Deshalb nennen wir sie „Menschenrechte“ und wir besitzen sie von Geburt an.

Da Kinder besonders geschützt werden müssen, haben sie besondere Rechte, die „Kinderrechte“. Sie stehen jedem Menschen zu, der noch nicht volljährig, also 18 Jahre alt ist, und gelten auf der ganzen Welt. Dazu gehört auch, dass die Erwachsenen den Kindern helfen, ihre Rechte kennenzulernen und wahrzunehmen und vor Unrecht zu schützen.

Le projet Mariage précoce et forcé

Le projet SANKALPA (qui signifie "Détermination" en Népalais) intervient dans 2 districts ruraux de Dailekh et de Bardiya dans la région Centre-Ouest du Népal.

L'objectif du projet

Réduire l'incidence des mariages précoces et forcés dans les communautés rurales et marginalisées des deux districts d'intervention.

Pourquoi ce projet est nécessaire

Le projet intervient dans deux districts où vivent principalement des communautés musulmanes, les Dalits (anciennement « intouchables») et la population autochtone *Tharu*. Le mariage des enfants est une pratique socialement acceptée dans ces groupes. Les inégalités économiques et celles basées sur le genre ainsi que les discriminations sociales y sont davantage prononcées que dans les autres groupes ethniques et religieux. Ces inégalités ont été exacerbées par le COVID-19 et par des catastrophes successives liées au dérèglement climatique.



Ce que nous avons fait en 2022

35 mariages précoces et forcés ont été arrêtés et signalés aux autorités*.

Des services de conseil, y compris une assistance juridique, ont été fournis à **59** enfants.

51 familles vulnérables ont bénéficié d'une médiation pour empêcher le mariage de leurs enfants mineurs.

180 enfants ont continué à fréquenter 6 CFS (*child-friendly space* ou lieu de protection) en dehors des heures d'école. Un petit-déjeuner est offert à tous les enfants, car de nombreuses familles ne sont pas en mesure d'offrir un repas à leurs enfants avant leurs départs de la maison pour l'école.

Parmi les principaux collaborateurs du projet dans les villages, **52** chefs religieux des communautés locales musulmanes, chrétiennes, hindous et *Tharu* ont été sensibilisés à la question des mariages précoces et forcés.

36 groupes de vigilance (groupes de garçons ou de jeunes, clubs d'enfants, groupes de survivantes, groupes de surveillance) se sont engagés dans des activités de sensibilisation utilisant comme moyen des théâtres de rue, des campagnes porte-à-porte, des rassemblements, des concours d'écriture de slogans de sensibilisation sur les murs. Ces groupes ont activement surveillé et signalé les cas de mariages précoces et forcés.

*Le processus/l'action est d'interférer contre le mariage planifié des enfants si l'un ou les deux membres du couple ont moins de 20 ans, l'âge légal du mariage au Népal.



987 personnes, y compris des enfants, ont été sensibilisés aux dispositions légales relatives aux mariages précoces et forcés, en coordination avec les autorités locales.

Une vidéo de service public basée sur une histoire vraie de mariage précoce et forcé a été développée et montrée à 3362 enfants et jeunes, et à 852 personnes confondues.

44 réunions ont été organisées avec les autorités locales chargées des droits de l'enfant pour prioriser la protection de l'enfance, un budget important y a été alloué dans le cadre des plans stratégiques quinquennaux des autorités locales des districts où intervient le projet.

22 personnels du partenaire de mise en œuvre ont été formés au développement des compétences en communication pour les aider dans leurs tâches de coordination avec d'autres organisations et pour une collaboration efficace avec les communautés et les autorités locales.



Résultats de nos actions

30 jeunes filles formées et bénéficiaires d'un soutien financier mènent une activité économique qui leur donne un degré d'autonomie financière.

80 jeunes filles connaissent les mécanismes du marché pour développer leurs activités économiques suite à des formations.

2 engagements de la part de 2 municipalités rurales (Badiyatal, district de Bardiya et Dullu, district de Dailekh) pour mettre fin aux mariages précoces et forcés.

Les gouvernements locaux et les groupes de vigilance formés par le projet collaborent directement pour mener des activités de sensibilisation grâce aux liens établis par le projet.

Le quartier n°8 du district de Dailekh a formulé un plan quinquennal destiné à traiter les problèmes de protection de l'enfance, y compris des mariages précoces et forcés.

Le projet Exploitation sexuelle des enfants dans le « secteur du divertissement pour adultes* »

Le projet APSARA** intervient dans le district de Bagmati, dans la capitale Katmandou.

L'objectif du projet

Former et sensibiliser les enfants et les jeunes femmes contraintes de travailler dans le secteur de divertissement des adultes afin qu'elles connaissent les risques d'exploitation sexuelle dans le métier, savent comment se protéger et faire valoir leurs droits.

Pourquoi ce projet est nécessaire

Le secteur du divertissement pour adultes* est un lieu de travail où le risque d'exploitation sexuelle est très élevé. Très peu réglementé, ce secteur présente un risque potentiel de traite interne des zones rurales vers les villes et sert également comme plateforme de recrutement des jeunes filles pour partir travailler à l'étranger dans des secteurs similaires. La quasi-totalité des jeunes filles (soit 99 %) âgées de 17 ans ou moins, contraintes de travailler dans ce secteur faute de compétences et des diplômes nécessaires pour intégrer le secteur formel, sont employées dans des conditions pouvant être qualifiées de pires formes de travail des enfants selon la convention N° 182 de l'Organisation internationale du travail (étude de *Freedom Fund*, 2019).

Ce que nous avons fait en 2022

54 jeunes filles et **47** jeunes femmes ont quitté le secteur et sont suivies par des travailleurs sociaux du projet.

14 jeunes filles ont réintégré l'école.

5 jeunes filles ont bénéficié d'un soutien économique pour créer une petite entreprise (atelier de couture, boutique de vêtements, vente de légumes). En amont du soutien, une étude minutieuse est faite avec les bénéficiaires pour identifier leurs intérêts, les compétences dont elles disposent et de l'accès au marché de leurs produits de vente. Certaines filles ont pu commencer à épargner après quelques mois d'activité.

121 jeunes filles ont été formées et équipées pour accéder à un emploi dans le secteur formel. Le projet les soutient dans leur recherche et les démarches administratives.

*Au Népal ce secteur fait référence aux restaurants offrant l'intimité de petites pièces, aux *dohoris* (bars de danse folk traditionnelle), aux bars de danse, aux salons de massage ou aux maisons d'hôte qui emploient des jeunes filles et où la vulnérabilité à l'exploitation sexuelle est très élevée.

**Acronyme en népalais : action pour garantir la protection et les droits des jeunes femmes travaillant dans le secteur de divertissement pour adultes.

25 bénéficiaires ont été aidés dans leurs démarches juridiques, en particulier pour obtenir les certificats de naissance et les cartes d'identité requis pour travailler dans le secteur formel.

2 séances de discussion ont été organisées avec les gouvernements locaux pour renforcer les mécanismes interdisant la présence de mineurs dans le secteur de divertissement pour adultes, comme le recommandent la loi sur les enfants de 2018 et la directive de la Cour Suprême népalaise de 2008 visant à contrôler le harcèlement sexuel à l'égard des femmes qui travaillent dans ce secteur.

52 propriétaires des bars et des salons de massage ont été sensibilisés à l'avis du ministère de l'intérieur sur la nécessité de ce secteur à conformer aux standards minimums de bon fonctionnement.

Le projet a collaboré avec le gouvernement local pour développer ces standards minimums et des lignes directrices de contrôle qui mettent l'accent sur le bien-être, les droits et la protection des employés conformément au code du travail népalais.



Sensibilisation des travailleurs AES.



Aide activité économique - formation barista.

Témoignage

« Je devais subvenir aux besoins financiers de ma famille et un emploi dans le secteur de divertissement pour adultes était la seule option possible pour moi. Ce projet m'a aidé à me retirer de ce secteur et à chercher un autre emploi. Il m'a également aidé à poursuivre mes études et aujourd'hui, je fais partie des trois meilleurs élèves de ma classe. »

| Ancien travailleur.



Aide activité économique.

Résultats de nos actions

2 jeunes filles formées dans l'informatique travaillent en tant qu'enseignante en informatique et dans une maison d'édition respectivement.

1 jeune fille bénéficiaire d'une formation barista, travaille à temps plein dans un café.

10 jeunes femmes possèdent leurs cartes d'identité nécessaires pour s'inscrire à l'école ou pour travailler.

Des enfants membres d'un club formé dans le cadre du projet se sont mobilisés pour aider le projet à porter plainte contre le directeur de leur école pour abus sexuel.

10 établissements dans le secteur de divertissement contrôlés par les autorités locales grâce à des interactions continues par le projet avec

le comité de suivi mis en place pour surveiller ce secteur. Un avis publié informant leurs propriétaires d'enregistrer ou de renouveler l'enregistrement de leurs entreprises. Les autorités locales commencent à percevoir des taxes.

Une déclaration en 14 points soumise au Premier Ministre Adjoint de l'époque, Bam Dev Gautam, demandant le renforcement des dispositions légales et des politiques de protection des droits des travailleurs dans ce secteur à la suite d'une conférence du réseau national des travailleurs du secteur du divertissement. 421 employés de ce secteur ont participé à cette conférence.

Un document détaillant le code de conduite et le respect des dispositions relatives au bien-être des employés par les employeurs de ce secteur développé.

Le projet Exploitation sexuelle des enfants en ligne

Le projet SECO (*Sexual Exploitation of Children Online*) intervient principalement dans la capitale Katmandou.

L'objectif du projet

Ce projet est mené en collaboration avec la police népalaise et son unité spécialisée dans la cybercriminalité pour sensibiliser des élèves aux risques d'exploitation sexuelle en ligne.

Pourquoi ce projet est nécessaire

En 2019, ECPAT Luxembourg a mené la première étude nationale représentative basée sur un échantillon important sur l'usage d'internet et les risques des nouvelles technologies chez les élèves au Népal. Au total, 12 944 personnes dont des élèves de 11 à 19 ans, des parents et des enseignants ont été interrogés dans les sept provinces du Népal. Entre autres, l'étude a révélé que l'utilisation de l'internet et des téléphones portables chez les élèves népalais n'étaient pas totalement sûres et qu'ils pouvaient être exposés à des risques potentiels. Plus de la moitié des élèves utilisaient l'internet lorsqu'ils étaient seuls. Près d'un quart des élèves interrogées ont déclaré avoir parlé avec des inconnus rencontrés en ligne sans en informer leur famille.

Ce que nous avons fait en 2022

En coordination avec le quartier général de la police népalaise et son unité spécialisée dans la cybercriminalité, le projet a organisé une session d'orientation pour la police népalaise sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne à Katmandou. **27** participants, **20** fonctionnaires ont pris part à cette session.

Le projet a publié **9** articles au total mettant en lumière la question de l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

250 fiches contenant des informations concises sur l'exploitation sexuelle en ligne, les mesures à prendre pour se protéger et les mécanismes de signalement ont été élaborées.

32 000 brochures ont été publiées, contenant des informations complètes sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Les fiches et les brochures seront diffusées dans 200 écoles.



Matériel de sensibilisation.

Une courte vidéo en langue népalaise et sous-titrée en anglais a été élaborée en étroite collaboration avec l'unité spécialisée sur la cybercriminalité. Le film est basé sur un cas réel traité par l'unité.

Le projet a créé et diffusé un podcast intitulé «*Safe Space*» en 5 épisodes. Excellent moyen de communication, les épisodes ont accueilli des profession-

nels de différents horizons pour discuter de diverses questions relatives au scénario actuel de l'espace en ligne au Népal.

Les officiers de police formés seront mobilisés dans 200 écoles au total pour mener des séances d'orientation sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne.

Témoignage

“Nous recueillons divers types de signalement aux postes de police. Parfois, il y a une certaine confusion quant à savoir quel cas relève de quelle catégorie. La formation d'aujourd'hui nous a particulièrement aidés à distinguer les cas d'exploitation sexuelle d'enfants en ligne.”

| **Policier participant.**

Résultats de nos actions

Un réseau et une collaboration solides mis en place avec la police népalaise et son unité de cybercriminalité.

Possibilités d'associer des séances de sensibilisation dans les écoles au programme communautaire de la police établis principalement pour la sensibilisation auprès des jeunes.

Une force de l'ordre formée et sensibilisée mène des enquêtes sensibles quand il s'agit des enfants victimes.

के तपाईंलाई कसैले अनलाईनमा:

- अरसील तस्वीर, सन्देश वा भिडियोहरू सेयर गरेको छ ?
- तपाईंको (गोप्य / अरसील) तस्वीर, भिडियो सेयर गर्न दबाव दिइरहेको छ ?
- भिडियो कल गरी तपाईंलाई अप्ठ्यारो लाग्ने कार्य गर्न दबाव दिइरहेको छ ?
- तपाईंको (गोप्य / अरसील) तस्वीर, भिडियो भाइरल गरिने भन्ने धम्क्याइँ क्ल्याकमेल गरेको त छैन ?
- तपाईंको व्यक्तिगत जानकारी, जस्तै: पासवर्ड, स्थान, फोन नम्बर सेयर गर्न दबाव दिइरहेको छ ?
- तपाईंको तस्वीर प्रयोग (जस्तै: memes को मार्फत) वा सेयर गरी troll गरेको छ ?

अनलाइन संसारमा आफूलाई सुरक्षित कसरी राख्ने ?

- अज्ञात whatsapp/viber नम्बर वा टमेलग्रामबाट आउने निवृत्तमा क्लिक नगर्नुहोस् ।
- आफ्नो पासवर्ड, स्थान, ईमेलको, फोन नं. जस्ता व्यक्तिगत विवरणहरू गोप्य राख्नुहोस् ।
- आफ्नो, आफ्नो परिवार वा घरको भिडियो वा तस्वीरहरू अपलोड / सेयर गर्नु अघि सोच्नुहोस् ।
- तपाईंले नबिनेकहरूलाई फेसबुक जस्ता सामाजिक सञ्जालमा साथी नबनाउनुहोस् वा तपाईंले नबिनेकहरूको कृपया रिबवेस्टहरू स्वीकार नगर्नुहोस् ।

यदी छ भने तल दिइएको विवरणमा खबर गर्नुहोस् ।

- नेपाल प्रहरी साइबर ब्यूरो, भोटाहिटी, काठमाडौं
फोन नं. ०१-८२९८०८८, ८८५१०२८६७७०
- बल्ल हेल्पलाईन: १०८८ वा प्रहरी कार्यालय: १००

इन्टरनेटमा एक पटक शेयर गरिएको विषयवस्तु कहिले पनि मेटिदैन ।

हामीले यसलाई मेटाए पनि, एक पटक अपलोड भएको भिडियो र तस्वीरहरू इन्टरनेटमा सधैंभरी रहन्छ । यो हाम्रो जानकारी बिना डाउनलोड / रेकर्ड / वितरण गर्न सकिन्छ ।

Matériel de sensibilisation.

Le projet Protection des enfants dans les foyers pour enfants et orphelinats pour prévenir les risques potentiels de traite des enfants

Le projet SURAKSHA KO LAGI SATH SATH (*Ensemble pour protéger (nos enfants)*) intervient dans 11 districts du Népal.

L'objectif du projet

Le projet vise à améliorer les normes de protection dans les foyers pour enfants, y compris les orphelinats, qui présentent parfois une menace potentielle de traite des enfants. Pour ce faire, il s'adresse particulièrement à renforcer la capacité des instances gouvernementales au niveau des communes et des provinces responsables de la protection de l'enfance.

Pourquoi ce projet est nécessaire

Les professionnels de protection de l'enfance observent que les autorités publiques aux niveaux des communes et des provinces au Népal connaissent mal les politiques et les législations en matière de protection de l'enfance et de la traite. La Commission Nationale des Droits de l'Homme souligne, en



Survivors' network with the president of Nepal.

outre, l'absence d'un mécanisme intégré qui engage les responsabilités des gouvernements locaux et provinciaux pour répondre à ces problématiques. Il est donc crucial de renforcer à la fois les mécanismes de protection de l'enfance ainsi que ceux de la traite pour répondre plus efficacement aux risques posés par l'institutionnalisation des enfants et par la menace de traite des enfants vers les institutions.

Ce que nous avons fait en 2022

1979 représentants des administrations locales ont participé aux 70 sessions d'échanges sur la responsabilité du gouvernement à renforcer les mécanismes de protection de l'enfance dans les foyers pour enfants.

24 foyers pour enfants contrôlés par les gouvernements locaux dans les districts d'intervention du projet.

40 enfants retirés des foyers ne répondant pas aux normes minimales de protection du gouvernement. Ils ont rejoints leurs familles.

19 de ces enfants sont scolarisés avec le soutien du projet.

14 familles défavorisées reçoivent un soutien financier pour une activité économique qui complète le revenu du foyer et leur permet de garder leurs enfants près de chez elles.

21 investigations sur la traite en cours.

790 survivantes ont participé aux sessions d'échange directe entre les victimes et les juges et procureurs sur les droits des victimes de la traite.

94 personnes travaillant dans les foyers pour enfants ont été formées sur les notions de protection de l'enfance.

198 travailleurs sociaux ont été formés sur la protection de l'enfance, la traite et les soins spécifiques des traumatismes.

433 journalistes ont été formés pour faire pression aux autorités à se responsabiliser vis-à-vis de la problématique de protection de l'enfance dans les foyers pour enfants.

Témoignage

“Je suis une survivante de la traite dans les foyers pour enfants. J'ai eu l'opportunité de participer à la rédaction d'un rapport par les enfants qui sera soumis à une plateforme internationale (rapport de la société civile soumis au comité sur les droits de l'enfant de l'ONU en 2023). Toutes nos préoccupations ont été consignées dans ce rapport. Personne ne nous a dicté ce que nous devons dire, ce rapport était dirigé par nous, les enfants. C'était une expérience entièrement nouvelle pour moi. Je n'avais pas seulement l'impression d'être entendue, mais aussi de pouvoir défendre mes intérêts et ceux d'autres enfants comme moi.”

| **Survivante, 14 ans.**

Résultats de nos actions

1 guide sur la protection des enfants et la traite publié.

3 documents de politique et lignes directrices sur la protection de l'enfance élaborés par le Conseil national des droits de l'enfant avec le soutien du projet. Ces documents servent de référence pour garantir des mécanismes durables de suivi et de responsabilisation des acteurs de la protection de l'enfance en la matière.

Le nombre de foyers pour enfants est passé de 489 au début du projet à 417 grâce à la collaboration entre le projet et le Conseil national des droits de l'enfant. Les foyers non-conformes aux standards gouvernementaux de protection ont été fermés.

De même, le nombre d'enfants résidant dans des foyers pour enfants est passé de 11 350 à 10 905, ce qui marque le début d'une dynamique de désinstitutionalisation.

Les gouvernements locaux de plusieurs municipalités demandent au projet de soutenir le renforcement de leurs mécanismes et leurs politiques de protection de l'enfance.

Pilotage d'un logiciel de gestion de base des données sur la protection de l'enfance dans 18 municipalités participantes.

Les communicateurs-paires des droits de l'enfant formés dans le cadre du projet débattent les questions de protection de l'enfance dans les communautés où ils vivent.

Le projet régional La traite transfrontalière des enfants à des fins d'exploitation sexuelle

Asie du Sud INDE, NEPAL, BANGLADESH

Le projet MUKTI (*Liberté*) intervient dans 3 pays sources et destinations de la traite : l'Inde, le Népal et le Bangladesh.

L'objectif du projet

Renforcer les efforts déployés par les gouvernements et la société civile de l'Inde, du Népal et du Bangladesh pour prévenir la traite des enfants et des jeunes filles à des fins d'exploitation sexuelle.

Pourquoi ce projet est nécessaire

L'un des principaux obstacles à la lutte contre la traite transnationale dans la région est le manque de coordination entre les zones d'origine et de destination. Cette situation résulte d'un échange insuffisant d'informations, d'une mauvaise coordination entre les agences étatiques pour démanteler les réseaux organisés de trafiquants et de services inadéquats pour les enfants victimes. En outre, le manque de clarté des procédures de rapatriement aux niveaux national et transnational, ainsi que la longueur des procédures judiciaires, aggravent encore les difficultés auxquelles sont confrontées les victimes de la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle.

Ce que nous avons fait en 2022

161 victimes ont été prises en charge directement par le projet.

191 nouvelles et anciennes victimes ont bénéficié de conseils juridiques.

8 victimes ont été rapatriées et 48 victimes réintégrées dans leur famille.

7 survivantes ont trouvé un emploi à la suite des formations professionnelles.

13 survivantes ont été soutenues financièrement pour démarrer une activité économique.

12 trafiquants ont été arrêtés après que le projet ait aidé les victimes à porter plainte.

27 survivantes ont été soutenues pour poursuivre leurs études.

26 réunions de coordination ont été organisées avec des acteurs étatiques et non étatiques travaillant contre la traite des êtres humains dans les trois pays.

1218 professionnels responsables de la protection de l'enfance – travailleurs sociaux, forces de l'ordre, juges, procureurs, avocats – ont été formés.

798 adolescents, membres des clubs d'enfants, ont été sensibilisés à la traite des enfants à des fins d'exploitation sexuelle.

25 398 bénéficiaires cibles ont été sensibilisés dans les pays d'origine, et 1 849 dans les pays de destination de la traite.



Children of learning centre, enjoying an outing.

Résultats de nos actions

Mise en place dans l'État de Goa, destination de traite, d'un tribunal spécial, présidé par une juge femme, pour accélérer les procès contre les trafiquants. Le projet avait demandé la mise en place d'un tel tribunal pour renforcer l'accès à la justice par les victimes de la traite.

3 plaintes contre la traite déposées par le projet acceptées par les officiers de la police, formés et sensibilisés à la problématique dans le cadre du projet.

Engagement du Haut-Commissariat adjoint du Bangladesh, Mumbai à renforcer la coordination entre les pays pour le rapatriement rapide des victimes bangladaises.

Mise en place d'un canal de communication direct entre les victimes bangladaises en Inde et Haut-Commissariat du Bangladesh pour faciliter l'identification des familles des victimes, leur rapatriement et réintégration.

Une liste de recommandations élaborée et soumise aux représentants du gouvernement népalais mettant en évidence les possibilités pour les acteurs gouvernementaux d'améliorer les mécanismes de protection des populations vulnérables en renforçant la coordination de la lutte contre la traite des êtres humains.

Témoignage

“Trafiquée du Népal vers l'Inde à l'âge de 14 ans par sa propre sœur, Sita (nom modifié) a été aidée par le projet à retourner au Népal. Avec l'aide du projet, elle a reçu une formation et elle a été soutenue pour trouver un emploi. Sita envisage de terminer ses études secondaires, d'obtenir un diplôme de gestion hôtelière et, plus tard, d'ouvrir son propre restaurant.”



Learning centre for very vulnerable children.



Income generation activity.



Training on trafficking to police officers.

Le projet Protection des enfants et des jeunes contre l'abus et l'exploitation sexuelle

Le projet intervient dans 2 villes à forte attractivité touristique, Phnom Pehn et Siem Riep, dans des communautés économiquement défavorisées.

L'objectif du projet

Réduire et prévenir les risques d'abus et d'exploitation sexuels sur les enfants et les jeunes au Cambodge en veillant à ce que les victimes et les personnes exposées aux risques aient accès aux services de prévention, de protection et de réintégration.

Pourquoi ce projet est nécessaire

Malgré des années de croissance économique et de développement social continu au Cambodge, de nombreuses communautés vulnérables continuent d'être privées de droits et de services fondamentaux. Ainsi, des centaines de milliers d'enfants et de jeunes vivent en marge de la société. Aux yeux de nombreux Cambodgiens vivants dans les zones rurales, les villes de Phnom Penh et Siem Reap, principales destinations touristiques du Cambodge, représentent une opportunité économique considérable. La croissance rapide du tourisme a entraîné non seulement l'essor de la prostitution, mais aussi du tourisme prédateur et du trafic sexuel d'enfants, avec l'augmentation des abus sexuels sur les enfants, filles et garçons confondus, en particulier sur les enfants des milieux les plus défavorisés.

Ce que nous avons fait en 2022

Un programme de réintégration des enfants et jeunes réussi - **681** enfants et jeunes au total ont bénéficié de soutien à la scolarisation, **173** à la formation professionnelle, **206** ont été soutenus pour

trouver un emploi, **16** ont bénéficié du soutien financier pour une activité économique et **33** ont été réintégrés dans leurs familles respectives.

Le volet formation professionnelle et préparation à l'emploi ont vu une augmentation dans le nombre d'étudiants dans les espaces de formation qui se poursuivent selon des modalités mixtes en personne et en ligne.



International Vocational Training (Siem Reap) Let's Eat.

Des soins de haute qualité et du soutien à la réintégration familiale pour les enfants séparés de leur famille ou en situation d'urgence ont été assurés.

Un nouveau centre d'accueil de nuit pour enfants a été ouvert, s'ajoutant à un total de trois centres d'accueil de nuits à Phnom Penh soutenant les en-

fants qui ont besoin d'une surveillance sûre pendant la nuit. Le nouveau centre d'accueil de nuit héberge **5** enfants.

409 familles ont été soutenues financièrement pour une activité économique.

694 agents spécialisés – des agents *ChildSafe* - (dont 261 femmes) sont actifs. **38** formations ont été dispensées à ces agents.

Le mouvement « *ChildSafe* » est un réseau de bénévoles communautaires formé par le projet pour le suivi des enfants vulnérables dans les communautés et pour signaler tout cas d'abus ou d'exploitation sexuels.

14 autorités locales à Phnom Penh ont suivi une formation sur la prévention de l'abus et de l'exploitation sexuels.

639 personnes ont bénéficié des formations communautaires dispensées à des groupes ciblés d'enfants, de jeunes et de soignants.

2 campagnes communautaires ont été menées sous le titre «les enfants ont besoin d'amour, pas de violence». Dans le cadre de cette campagne, les équipes ont sensibilisé la population aux risques de violence et à la prévention de l'abus et de l'exploitation sexuels.



Children supported under a night care project.



Childsafe agent training.

Résultats de nos actions

17 enfants et jeunes victimes d'abus sexuels et d'exploitation sexuelle ont bénéficié de services de protection et de réinsertion.

2 051 enfants et jeunes à risque ont bénéficié de ces mêmes services de protection et de réinsertion.

206 jeunes de moins de 18 ans employés

16 jeunes de plus de 18 ans aidés à créer leur propre petite entreprise.

3 798 actions de protection entreprises par les agents *ChildSafe* de protection.

Protocoles et stratégies en place pour la mise en œuvre de programmes dans des contextes de crise tels que le COVID-19.

Le projet Prévention de l'abus et de l'exploitation sexuels des enfants et des adolescents

Le projet intervient dans les 9 îles habitées du pays.

L'objectif du projet

Le projet vise tout d'abord à renforcer la capacité du réseau national et de ses antennes locaux créés en 2017 à protéger les enfants contre l'abus et l'exploitation sexuels. L'axe amélioration de la situation économique des mères des familles monoparentales les plus démunies a été ajouté en 2022 pour aider ces familles à garder leurs enfants à l'école.

Pourquoi ce projet est nécessaire

De nombreux cas de violence sexuelle envers les enfants sont reportés chaque année au Cabo Verde, principalement perpétrés par des membres de la famille ou des proches mais également en milieu scolaire, et concernent majoritairement les filles (Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, 2019). Malgré la mise en place du Programme national de lutte contre la violence sexuelle à l'égard des enfants et des adolescents en 2016, le pays a peu de services pour apporter du soutien social, psychologique, médical et juridique aux enfants victimes. Les incidences de violence (sexuelle ou autres) envers les enfants restent faiblement reportés.

Ce que nous avons fait en 2022

3 formations ciblées ont été dispensées aux membres du réseau sur la dynamique du réseautage ; la protection des enfants contre l'abus et l'exploitation sexuels ainsi que sur la bonne gouvernance.

Une réunion de discussion sur l'importance de création d'un flux de prise en charge aux enfants victime de violence sexuelle a été tenue avec la Directrice de la Politique de Justice du Ministère de la Justice, une proposition d'un protocole de coopération avec le ministère est prévue.

Un plaidoyer continu a été mené pour engager les autorités locales à collaborer dans les activités du projet.



Bénéficiaire projet mère - activité économique.

En partenariat avec le Réseau Afrique de l'Ouest (RAO) pour la protection de l'enfant, un atelier de formation a été organisé sur le mécanisme de prise en charge des enfants en mobilité au sein de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le projet a réalisé et a rediffusé une vidéo de sensibilisation réalisée « Défend Toi de l'abus Sexuel » en partenariat avec la télévision nationale. Des versions traduites en Français, Anglais et Portugais sont disponibles.

Plus de **1 700** brochures sur la protection contre l'abus et l'exploitation de l'enfant ont été distribuées. Le projet a été invité par des écoles primaires et des lycées pour mener des séances de sensibilisation sur la violence et l'abus sexuel des enfants.

Des « Caravanes des Droits » ont été organisées pendant le mois de juin pour véhiculer des messages de protection aux enfants vivant dans les quartiers de de la capitale Praia.

Des mères des familles monoparentales les plus démunies ont été identifiées en collaboration avec des communes et un soutien économique proposé à chaque mère pour améliorer la situation économique de son foyer.

Témoignage

“Je suis Daniela Garcia, ambassadrice des enfants, ici pour vous remercier de la confiance placée en moi, car c'est une tâche de grande responsabilité et je l'ai reçue à bras ouverts, la seule chose qui me motive dans cette vie est le sourire charmant et la joie contagieuse des enfants.

Je tiens également à vous remercier pour cette opportunité, et à remercier le partenaire ECPAT Luxembourg avec ACRIDES pour l'opportunité qui m'a été donnée d'être le porte-parole des droits de nos enfants.”



Daniela Garcia, ambassadrice des droits de l'enfant.

Résultats de nos actions

Le bulletin officiel du 16 septembre 2022 atteste la formalisation du réseau de protection des enfants contre l'abus et l'exploitation sexuels. Le réseau est désormais doté d'un statut et d'un plan stratégique sur trois ans (2022-2024).

64 mères de familles monoparentales mènent des activités génératrices et ont un revenu stable permettant à leurs enfants de poursuivre leur scolarité.

2 engagements des mairies de Sao Miguel et de Calheta qui ont dispensé

des formations à l'entrepreneuriat à ces mères. Elles assurent également le suivi des activités de ces mères.

Engagements des 4 mairies des îles de Santiago Nord, de Santo Antão, du Porto Novo, de Fogo et de Sao Filipe pour intégrer les membres des réseaux de leurs îles dans les comités municipaux des droits des enfants.

Une ambassadrice des enfants nommée pour porter la voix des enfants auprès des instances gouvernementales sur des sujets concernant leurs droits et la protection ces droits.

Le projet régional Protection de l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes en situation de mobilité

Afrique de l'Ouest
**BURKINA FASO,
MALI, SENEGAL
NIGER, NIGERIA**

Le projet MOBILITE PROTEGEE intervient dans 5 pays en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Mali, Niger, Nigeria et Sénégal.

L'objectif du projet

Le projet vise à renforcer la protection des filles et des garçons en migration en Afrique face aux risques de traite.

Pourquoi ce projet est nécessaire

L'Afrique de l'Ouest est la zone du continent où les migrations sont les plus importantes ; on estime à 8,4 millions le nombre de personnes ayant quitté leur lieu de résidence habituel. Dans la région, la migration d'enfants non-accompagnés continue d'augmenter. Autour de 90 % d'entre eux, à l'instar des adultes, restent en Afrique de l'Ouest et se dirigent principalement vers les lieux propices aux captations de ressources ou d'opportunités. Ainsi, les villes, des sites agricoles ou des lieux de production tels que des plantations de cacao ou des mines d'or sont visés.

Ce que nous avons fait en 2022

Au Burkina Faso, 3 231 enfants dont 1 614 filles et 1 647 garçons ont participé aux activités du programme d'autoprotection et ont été sensibilisés aux réflexes appropriés pour s'autoprotéger et de protéger leurs pairs contre les risques de traite et d'exploitation sexuelle des enfants tout au long de leurs parcours migratoires.

498 acteurs communautaires, dont près de 52 % de femmes, ont suivi des formations sur la compréhension des facteurs de risque de la mobilité non

protégée des enfants et les rôles et responsabilités des acteurs/mécanismes communautaires dans la prévention des risques de traite et d'exploitation sexuelle des enfants en situation de mobilité.

Au Mali, 38 filles présumées victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle sur les sites aurifères ont été identifiées et accueillies dans un foyer de protection. Toutes ont été réunifiées avec leurs familles.



Fille Malienne retournée en famille avec un AGR en stand de chaussure.

109 membres des comités communaux de protection des enfants des commune de Nougua et de Kaniogo où le projet intervient, les leaders communautaires et associatives, les pairs éducateurs, les *Tomboloma* (gestionnaires locaux des sites aurifères) et les orpailleurs ont été renforcés dans leurs capacités d'identifier et de prendre en charge des enfants à risque ou victime de traite ou de mobilité non protégée.



Moment de détente des bénéficiaires du projet MOProtAO au centre d'accueil ENDA Mali

Au Niger, 55 acteurs issus de l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes, les services de protection de l'enfant, les brigades de protection de l'enfant de la police, de la gendarmerie et de la Garde Nationale du Niger, le syndicat de transporteurs, des associations des enfants jeunes travailleurs, les chefs de quartiers et les représentants des ONG/associations et coalitions du secteur de l'enfance membres, des ONG Internationales et des agences onusiennes ont été formé sur les stratégies d'identification et de prise en charge des enfants à risque ou victime de traite ou de mobilité non protégée et le renforcement de la synergie d'action locale.

Les campagnes de masse réalisées à Téra au quartier Fonéko et au Centre de Formation des Arts, ont permis de toucher **76** personnes.

Les émissions radiophoniques réalisées dans 2 radios de large couverture médiatique (Radio Darasalam de Téra 6 300 personnes et radio FARA'A de Gaya 3 750 personnes) ont permis d'atteindre près de **10 000** personnes dans localités très éloignées, notamment dans les zones de forte prévalence de départ/confiage d'enfants et jeunes très vulnérables à la traite.

Au Nigéria, 1131 jeunes filles élèves pairs-éducatrices ont reçu des formations de renforcement des compétences.

56 jeunes filles et femmes rapatriées ont bénéficié du soutien de formation professionnelle et aide à démarrer une petite activité commerciale.

78 familles ont été suivi dans la mise en place de leurs activités génératrices de revenus et plan de vie, après avoir formé les différentes familles et organise des visites de suivi très régulières (environ tous les 1,5 mois).

Le lancement de la campagne Facebook « *Don't Pay With Your Life* » a eu lieu en mai 2021. La page était animée par une survivante appuyée par le coaching d'une spécialiste. En 2022, la campagne a été vue plus de **600 000** fois.

24 émissions différentes ont été réalisées et diffusées avec la radio KUFM 92.2. Il est estimé par les audiences de la radio que **90 000** personnes ont écouté au moins une émission.

14 réunions à objectif de plaidoyer ont été menées. Elles permettent de mobiliser les acteurs influents

sur les questions de lutte contre la traite. Des visites ont été réalisées auprès des membres des bureaux du gouverneur niveau local et du gouverneur ainsi qu'auprès du bureau de la NAPTIP (Autorité nationale de lutte contre la traite).

Au Sénégal, 15 enfants (dont 2 filles) ont été pris en charge dans un centre disposant d'un programme d'accueil de jour qui a également permis d'accueillir et d'apporter des soins d'urgence, l'écoute, l'information sur les droits de l'enfant et un appui-conseils psychosocial et juridique à 51 enfants dont 41 filles.

76 interventions ont été conduites au niveau des sites d'orpaillage pour l'identification des enfants victimes; 291 enfants victimes identifiés; et 13 enfants retirés des sites, réintégrés ou mis à l'abri.

970 enfants dont 559 filles dans les localités d'intervention du projet au département de Saraya ont suivi des formations sur les dangers et les réflexes d'autoprotection.

145 séances de sensibilisation constituées de fora communautaires, de causeries éducatives et de visites d'échanges et de discussions à domicile, qui ont permis de toucher au total 1 710 membres de la communautés (enfants, parents, leaders religieux et coutumiers).

28 séances de formation des acteurs communautaires et institutionnels ont été organisées au profit de 308 acteurs ciblés tels que les groupements de femmes, les *Tomboulmas* et les représentants des communautés étrangères.

Témoignage

"J'ai 17 ans et je suis originaire de la région de Koulikoro. J'ai abandonnée l'école pour venir à Kokoyo par le canal d'une dame qui m'a promise un travail mieux rémunéré. Une fois arrivée sur le lieu, j'ai compris que je devais me prostituer et que les recettes iraient directement à la bonne dame du nom de "Maman". Grâce à l'écoute de la radio locale, à travers une émission, j'ai découvert le dispositif mis en place par le projet. C'est ainsi que je me suis confiée à un *tombolma* qui a assuré ma protection et m'a emmenée chez l'agent du projet pour ma prise en charge." | **Jeune fille bénéficiaire au Mali.**

Résultats de nos actions

94 dispositifs d'alerte précoces dont 5 exclusivement animés par des enfants (8 services sociaux et unités spécialisées, 38 groupements de jeunes et femmes, 43 cellules et réseaux communautaires et 5 clubs d'enfants) dynamisés (Burkina Faso).

Signalement et identification de 38 filles âgées de 12 à 18 ans présumées victimes de traite à des fins d'exploitation sexuelle sur les sites aurifères par des acteurs formés par le projet (Mali)

2 plans d'actions de sensibilisation grand public élaborés dans le cadre de la participation des communautés dans la prévention de la traite des enfants à des fins sexuelles sur les sites aurifères par les communes de Nougua et de Kaniogo (Mali).

Des pairs éducateurs formés sensibilisent 21 437 écoliers (Nigéria).

La mise en place de 3 commissions centrales de redevabilité et 10 sous-commissions auprès des municipalités de Bembou, Sabodala et Khossanto pour assurer le suivi du projet, coordonner la remontée d'informations des bénéficiaires du projet et porter le plaidoyer auprès des autorités (Sénégal).

Bilan financier

En 2022, le total de nos **dépenses sur projets** s'élève à **2 177 672 €**.

Les **frais administratifs**, représentant les frais nécessaires entraînés par les dépenses pour projet, s'élèvent à **54 680 €**, ce qui correspond à 3 % du total des dépenses engagées sur l'année.

Sont qualifiées de dépenses sur projets, les dépenses qui concernent directement la mise en œuvre de notre mission sociale.

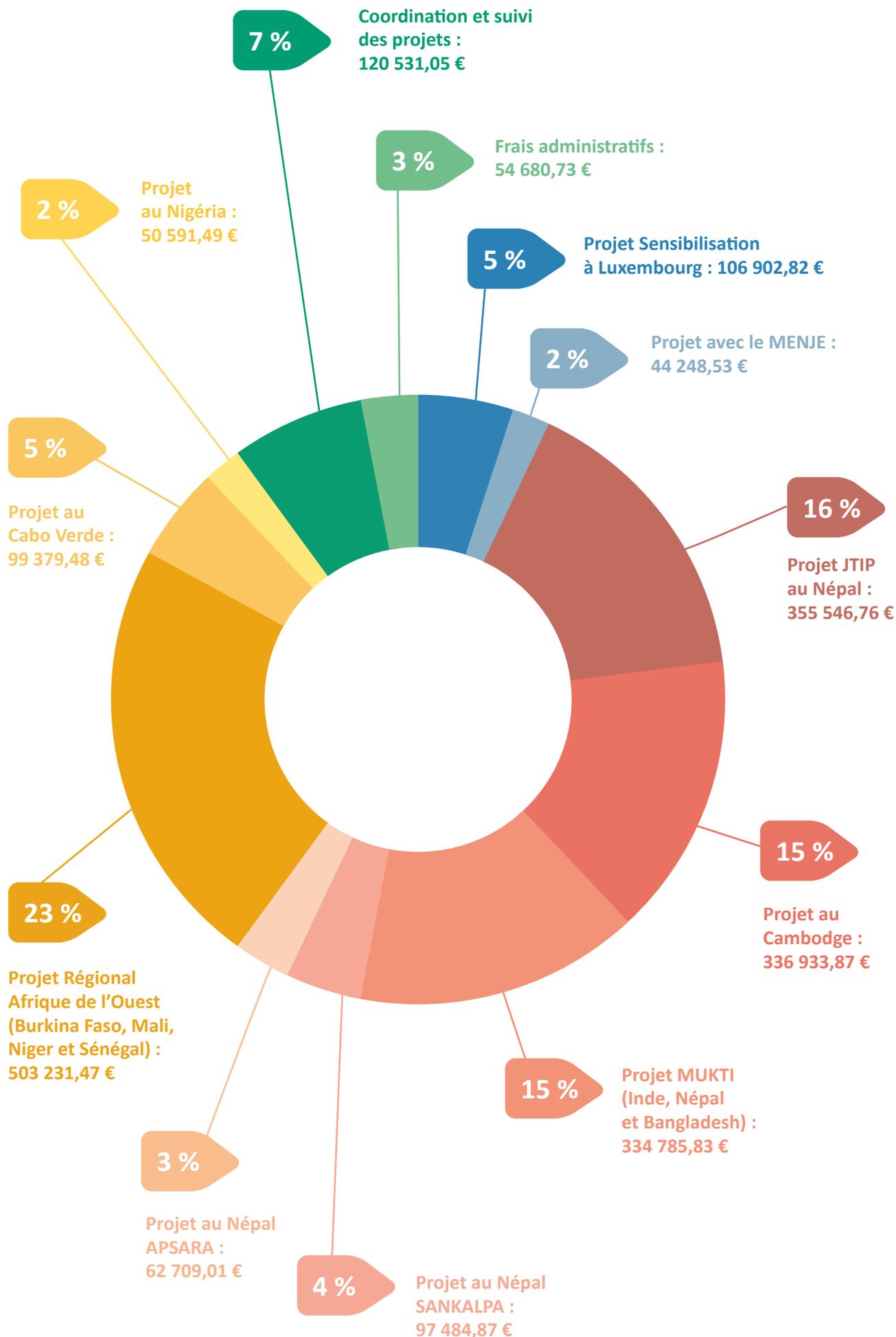
Ressources

En 2022, le total de nos ressources pour projets s'élève à **2 330 894 €**.

Nos principaux bailleurs en 2022 sont :

- Le Ministère des Affaires étrangères et européennes, dont l'apport de 1 409 792 € correspond à 80 % de nos ressources.
- Le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance, dont l'apport est de 71 563 €.
- Le Bureau de Lutte Contre la Traite des Êtres Humains (J/TIP Office) du Département d'Etat des Etats-Unis qui soutient notre projet au Népal à hauteur de 541 230 €.
- La ville de Luxembourg qui soutient notre projet Mukti contre la traite transfrontalière en Asie du Sud à hauteur de 25 135 €.
- La Fondation Junclair qui soutient nos actions en Asie à hauteur de 98 530 €.
- L'association Diddeleng Hëlleft qui soutient notre projet au Népal de lutte contre les mariages précoces et forcés à hauteur de 5 000 €.
- Les autres dons de donateurs privés qui s'élèvent à 27 975 €

Nos comptes annuels sont tenus par un bureau d'experts comptables et audités par un réviseur d'entreprises agréé. Les chiffres présentés ont été reconfirmés et validés par cet audit. Les comptes et le bilan sont disponibles sur simple demande auprès de notre bureau.



Nos partenaires

Ils nous soutiennent pour mener notre travail :

Nos partenaires institutionnels

Ministère des Affaires étrangères et européennes du Grand-Duché de Luxembourg

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Le Bureau de surveillance et de lutte contre la traite des personnes (J/TIP Office) du Département d'Etat des Etats-Unis

La ville de Luxembourg

Diddeleng Hëlleft

Les communes de Beckerich, Bertrange, Bettembourg, Differdange, Kiischpelt et Rumelange

Fondation

La Fondation Juniclair

Tous nos donateurs individuels



Nos partenaires de mise en oeuvre

NÉPAL

Biswas Népal

Aawaaj

Shakti Samuha

The Center for Legal Research and Resource Development (CeLRRd)

INDE

Anyay Rahit Zindagi

FXB India Suraksha

CAMBODGE

Friends International

MALI

Association contre l'exploitation sexuelle des enfants au Mali

Case Sahel

Enda Mali

SÉNÉGAL

Enda Jeunesse Action

CABO-VERDE

Association pour les enfants défavorisés (ACRIDES)

NIGÉRIA

Justice, Development, Peace and Caritas Initiatives (JDPCI)

Girls' Power Initiative (GPI)

NIGER

Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (ANTD)

BURINA FASO

KEOOGO

EUROPE

Kanner Jugendtelefon (KJT)

OKAJU (anciennement ORK)

ECPAT Europe

ECPAT France



ECPAT Luxembourg asbl
3, rue des Bains
L-1212 Luxembourg
RCS : F4840
ONG agréée par le MAEE
Tél. : +352 26 27 08 09
info@ecpat.lu / www.ecpat.lu

**Ensemble pour un monde sans
exploitation sexuelle des enfants -
merci de nous soutenir !**

**IBAN : LU64 0019 1300 2547 6000
BIC : BCEELULL**





3 rue des Bains
L-1212 Luxembourg
Tél: (+352) 26 27 08 09

info@ecpat.lu
www.ecpat.lu